



Quand les agents de la préfecture de police courent après les informations !

Mercredi 17 mai 2017, un comité de suivi « **Titre d'identité** » s'est tenu à l'Hôtel de Ville sur le transfert des agents de la Préfecture de Police qui ont vocation à rejoindre les 14 antennes des Mairies d'arrondissement ainsi que les agents qui intégreront le plateau téléphonique du 3975 au 4 rue Lobau le 4 décembre 2017.

Infos à retenir

Concernant la DDCT :

- **1^{er} janvier 2018** : Intégration des agents dans les antennes et transfert des compétences
- **septembre 2017** : Tenue d'un CT et CHSCT
- **Monétisation** des RTT prise en charge par la Préfecture de Police
- **Niveau de rémunération** maintenu
- **Maintien du volontariat et des heures supplémentaires** pour le travail du samedi
- **Cycle de travail** calqué sur ceux des mairies (ouverture/fermeture)
- **Possibilité** à termes d'aller sur d'autres missions

Concernant la DICOM :

- **4 décembre 2017** : Arrivée de 14 agents au 4 rue Lobau (mais gestion par la Préfecture de Police jusqu'au **1^{er} janvier 2018**)
- **septembre 2017** : Tenue d'un CT et CHSCT
- **Travaux d'extension** du plateau, durée 15 jours pendant les vacances scolaires de la rentrée avec proposition de plus de télétravail.
- **Création d'ilots de travail** pendant la période des travaux afin de protéger les agents du centre d'appels

Infos communes

- **Rétroactivité** de l'application PPCR au 1^{er} janvier 2017
- **Nouvelle modalité** de l'attribution de l'APS.
- **Janvier 2019** : APS (2018+2019)
- **Transfert** des congés restants de 2017 sur 2018
- **Congés bonifiés** : La campagne d'hiver 2017/2018 sera traitée par la Préfecture de Police
- **Les billets d'avion** distribués par la Ville de Paris

Les agents transférés sont demandeurs de réunions d'information pour répondre à leurs interrogations. La **CFDT** s'étonne du manque d'empressement à programmer ces réunions. Il est dommage, qu'aucun agent de l'encadrement n'ait pensé à mieux faire connaître la Ville de Paris à travers tous les outils informatiques tel que chronogestor pour faciliter l'intégration. Hier à la Préfecture de Police les JRTT étaient acquis dès le 1^{er} janvier, aujourd'hui à la Ville de Paris au 1^{er} janvier on génère les JRTT à raison d'un demi JRTT par semaine travaillée. Un changement de taille qui demande explication et pédagogie qu'il aurait de bon ton d'anticiper !

